



Commune de
MAIZET

CONSEIL MUNICIPAL DU 02 MARS 2021

L'an deux mil vingt et un, le mardi 2 mars, à 18h45, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M Gilbert DUVAL, Maire.

Présents : DUVAL Gilbert, BRIZE Brigitte, ANQUETIL Patrick, SPONHAUER Clément, CHAPALAIN Jean-François, PUPIN Dominique, GARNIER Sylvaine, DELOM de MEZERAC Guillaume, DESQUESNE Sophie, LE CORSU Céline.

Procuration : GRANET Benjamin à DUVAL Gilbert

Secrétaire de séance : CHAPALAIN Jean-François

Approbation du compte rendu de la séance du 02 février : approuvé à l'unanimité.

Désaffectation du chemin rural 19 dit Chemin du Valet :

M le Maire rappelle à l'assemblée que ce chemin a fait l'objet d'un déclassement du domaine public communal par délibération du conseil municipal en date du 02 juin 2020.

Il a été omis de constater la désaffectation de ce chemin préalablement à son déclassement. Le chemin n'est plus affecté à l'usage du public depuis 2018.

Le conseil municipal prend acte de la désaffectation du chemin rural 19 dit chemin du Valet par 10 voix. M Pupin Dominique, intéressé à l'affaire, ne prend pas part au vote.

Ouverture de crédits budgétaires avant le vote du budget :

M le Maire rappelle à l'assemblée qu'en l'absence d'adoption du budget avant le 15 avril au plus tard, il peut, sur autorisation du conseil municipal, engager, mandater et liquider les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Montant 2020 budgétisé en dépenses d'investissement chapitre 21 : 100 540 €

Autorisation d'ouverture avant le vote du budget : $100\,540 \times 25\% = 25\,135\,€$

M le Maire propose d'ouvrir les crédits suivants :

- Article 2182, chapitre 21 : 15 600 €
- Article 2183, chapitre 21 : 1 000 €
- Article 2158, chapitre 21 : 3 200 €
- Article 2131, chapitre 21 : 5 335 €

Soit un total de 25 135 €.

Le conseil municipal accepte les propositions ci-dessus à l'unanimité.

Présentation du projet de budget :

M le Maire présente le projet de budget établi par la commission « finances » en date du 23 février et notamment les dépenses d'investissement.

Concernant l'acquisition d'un nouveau photocopieur, le conseil municipal demande qu'un deuxième devis soit établi pour pouvoir comparer.

Courrier de M et Mme Galoppin :

M le Maire donne lecture du courrier recommandé de M et Mme Galoppin qui manifestent leur opposition au projet de construction d'un atelier et d'un bureau au profit de M Chapalain Stéphane sur un terrain communal situé derrière la mairie pour y exercer son activité professionnelle, au motif que le terrain est en zone résidentielle. M le Maire se tient à la disposition de M et Mme Galoppin pour en discuter et présenter le projet qui en aucun cas n'a fait l'objet d'une décision pour le moment. M Chapalain n'a fait qu'une demande de renseignements auprès de la mairie.

Site internet mairie :

La commission « informations, communication » se réunira le jeudi 11 mars à 19h afin d'avancer sur le projet.

Défense incendie :

M le Maire informe l'assemblée que le schéma du projet doit être au préalable adressé aux pompiers. M le Maire et M Pupin ont répertorié les lieux où des bâches seraient susceptibles d'être implantées.

Val de Maizet : abandon de la canalisation avec aspiration dans l'Orne. Projet d'installer une bâche sur le parking de la salle du val de Maizet.

Route du Val de Maizet vers Amayé : la maison de M Prud'homme dispose d'une réserve d'eau sous l'habitation. Si la contenance est correcte, une canalisation pourrait être mise en place.

Château : un rendez vous est pris avec M Foisil pour l'éventuelle mise en place d'une bâche sur sa propriété.

Route de la Fontaine : demander une réserve foncière d'environ 800 m2 à un propriétaire qui vend son terrain afin d'y poser une bâche.

Chemin de Cautru : pas de défense. Se situe entre la limite de Maizet et de Sainte Honorine du Fay. La parcelle de Mme Guillaume serait appropriée pour y mettre une bâche.

Concernant la Ferme des Prés et le Val de Viard, M le Maire a rendez vous avec les propriétaires pour évoquer le sujet.

Une prise de contact sera également faite avec tous les propriétaires susceptibles d'être concernés. Les bâches sont remplies par la SAUR. Un chiffrage du projet va être réalisé et les demandes de subvention au titre de la DETR (Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux) et de l'APCR (Aide aux Petites Communes Rurales) seront ensuite demandées.

Questions diverses :

1. Lors du déménagement de la mairie, des archives très anciennes ont été retrouvées et notamment le cadastre paroissial, document très rare, daté de 1791. Les archives départementales du Calvados ont emporté le cadastre pour le numériser et ont proposé à la commune d'adresser la photo numérisée et de conserver l'original en leurs locaux. Le conseil municipal est favorable à cette démarche.
2. Assainissement des lfs et Vayande : Suite à un problème de personnel à la communauté de communes, le dossier n'a pas avancé. L'appel d'offres sera publié semaine 10. Le choix des entreprises se fera au conseil communautaire d'avril pour un démarrage des travaux début juillet.
3. Campagne de vaccination : proposition de la commune d'Amayé d'ouvrir la vaccination aux personnes de plus de 75 ans de Maizet. 9 personnes de Maizet ont accepté de participer à cette campagne qui doit avoir lieu courant mars.
4. Projet association : sur le sondage réalisé, 17 personnes seraient intéressées.
5. La commission « travaux » s'est réunie avant le conseil concernant la sortie du presbytère. Elle a décidé de faire une demande de devis pour éventuellement rabaisser le mur.

Séance levée à 20h30.



Commune de
MAIZET

CONSEIL MUNICIPAL DU 02 MARS 2021

L'an deux mil vingt et un, le mardi 2 mars, à 18h45, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M Gilbert DUVAL, Maire.

Présents : DUVAL Gilbert, BRIZE Brigitte, ANQUETIL Patrick, SPONHAUER Clément, CHAPALAIN Jean-François, PUPIN Dominique, GARNIER Sylvaine, DELOM de MEZERAC Guillaume, DESQUESNE Sophie, LE CORSU Céline.

Procuration : GRANET Benjamin à DUVAL Gilbert

Secrétaire de séance : CHAPALAIN Jean-François

Approbation du compte rendu de la séance du 02 février : approuvé à l'unanimité.

Désaffectation du chemin rural 19 dit Chemin du Valet :

M le Maire rappelle à l'assemblée que ce chemin a fait l'objet d'un déclassement du domaine public communal par délibération du conseil municipal en date du 02 juin 2020.

Il a été omis de constater la désaffectation de ce chemin préalablement à son déclassement. Le chemin n'est plus affecté à l'usage du public depuis 2018.

Le conseil municipal prend acte de la désaffectation du chemin rural 19 dit chemin du Valet par 10 voix. M Pupin Dominique, intéressé à l'affaire, ne prend pas part au vote.

Ouverture de crédits budgétaires avant le vote du budget :

M le Maire rappelle à l'assemblée qu'en l'absence d'adoption du budget avant le 15 avril au plus tard, il peut, sur autorisation du conseil municipal, engager, mandater et liquider les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Montant 2020 budgétisé en dépenses d'investissement chapitre 21 : 100 540 €

Autorisation d'ouverture avant le vote du budget : $100\,540 \times 25\% = 25\,135\,€$

M le Maire propose d'ouvrir les crédits suivants :

- Article 2182, chapitre 21 : 15 600 €
- Article 2183, chapitre 21 : 1 000 €
- Article 2158, chapitre 21 : 3 200 €
- Article 2131, chapitre 21 : 5 335 €

Soit un total de 25 135 €.

Le conseil municipal accepte les propositions ci-dessus à l'unanimité.

Présentation du projet de budget :

M le Maire présente le projet de budget établi par la commission « finances » en date du 23 février et notamment les dépenses d'investissement.

Concernant l'acquisition d'un nouveau photocopieur, le conseil municipal demande qu'un deuxième devis soit établi pour pouvoir comparer.

Courrier de M et Mme Galoppin :

M le Maire donne lecture du courrier recommandé de M et Mme Galoppin qui manifestent leur opposition au projet de construction d'un atelier et d'un bureau au profit de M Chapalain Stéphane sur un terrain communal situé derrière la mairie pour y exercer son activité professionnelle, au motif que le terrain est en zone résidentielle. M le Maire se tient à la disposition de M et Mme Galoppin pour en discuter et présenter le projet qui en aucun cas n'a fait l'objet d'une décision pour le moment. M Chapalain n'a fait qu'une demande de renseignements auprès de la mairie.

Site internet mairie :

La commission « informations, communication » se réunira le jeudi 11 mars à 19h afin d'avancer sur le projet.

Défense incendie :

M le Maire informe l'assemblée que le schéma du projet doit être au préalable adressé aux pompiers. M le Maire et M Pupin ont répertorié les lieux où des bâches seraient susceptibles d'être implantées.

Val de Maizet : abandon de la canalisation avec aspiration dans l'Orne. Projet d'installer une bâche sur le parking de la salle du val de Maizet.

Route du Val de Maizet vers Amayé : la maison de M Prud'homme dispose d'une réserve d'eau sous l'habitation. Si la contenance est correcte, une canalisation pourrait être mise en place.

Château : un rendez vous est pris avec M Foisil pour l'éventuelle mise en place d'une bâche sur sa propriété.

Route de la Fontaine : demander une réserve foncière d'environ 800 m2 à un propriétaire qui vend son terrain afin d'y poser une bâche.

Chemin de Cautru : pas de défense. Se situe entre la limite de Maizet et de Sainte Honorine du Fay. La parcelle de Mme Guillaume serait appropriée pour y mettre une bâche.

Concernant la Ferme des Prés et le Val de Viard, M le Maire a rendez vous avec les propriétaires pour évoquer le sujet.

Une prise de contact sera également faite avec tous les propriétaires susceptibles d'être concernés. Les bâches sont remplies par la SAUR. Un chiffrage du projet va être réalisé et les demandes de subvention au titre de la DETR (Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux) et de l'APCR (Aide aux Petites Communes Rurales) seront ensuite demandées.

Questions diverses :

1. Lors du déménagement de la mairie, des archives très anciennes ont été retrouvées et notamment le cadastre paroissial, document très rare, daté de 1791. Les archives départementales du Calvados ont emporté le cadastre pour le numériser et ont proposé à la commune d'adresser la photo numérisée et de conserver l'original en leurs locaux. Le conseil municipal est favorable à cette démarche.
2. Assainissement des lfs et Vayande : Suite à un problème de personnel à la communauté de communes, le dossier n'a pas avancé. L'appel d'offres sera publié semaine 10. Le choix des entreprises se fera au conseil communautaire d'avril pour un démarrage des travaux début juillet.
3. Campagne de vaccination : proposition de la commune d'Amayé d'ouvrir la vaccination aux personnes de plus de 75 ans de Maizet. 9 personnes de Maizet ont accepté de participer à cette campagne qui doit avoir lieu courant mars.
4. Projet association : sur le sondage réalisé, 17 personnes seraient intéressées.
5. La commission « travaux » s'est réunie avant le conseil concernant la sortie du presbytère. Elle a décidé de faire une demande de devis pour éventuellement rabaisser le mur.

Séance levée à 20h30.



Commune de
MAIZET

CONSEIL MUNICIPAL DU 02 MARS 2021

L'an deux mil vingt et un, le mardi 2 mars, à 18h45, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M Gilbert DUVAL, Maire.

Présents : DUVAL Gilbert, BRIZE Brigitte, ANQUETIL Patrick, SPONHAUER Clément, CHAPALAIN Jean-François, PUPIN Dominique, GARNIER Sylvaine, DELOM de MEZERAC Guillaume, DESQUESNE Sophie, LE CORSU Céline.

Procuration : GRANET Benjamin à DUVAL Gilbert

Secrétaire de séance : CHAPALAIN Jean-François

Approbation du compte rendu de la séance du 02 février : approuvé à l'unanimité.

Désaffectation du chemin rural 19 dit Chemin du Valet :

M le Maire rappelle à l'assemblée que ce chemin a fait l'objet d'un déclassement du domaine public communal par délibération du conseil municipal en date du 02 juin 2020.

Il a été omis de constater la désaffectation de ce chemin préalablement à son déclassement. Le chemin n'est plus affecté à l'usage du public depuis 2018.

Le conseil municipal prend acte de la désaffectation du chemin rural 19 dit chemin du Valet par 10 voix. M Pupin Dominique, intéressé à l'affaire, ne prend pas part au vote.

Ouverture de crédits budgétaires avant le vote du budget :

M le Maire rappelle à l'assemblée qu'en l'absence d'adoption du budget avant le 15 avril au plus tard, il peut, sur autorisation du conseil municipal, engager, mandater et liquider les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Montant 2020 budgétisé en dépenses d'investissement chapitre 21 : 100 540 €

Autorisation d'ouverture avant le vote du budget : $100\,540 \times 25\% = 25\,135\,€$

M le Maire propose d'ouvrir les crédits suivants :

- Article 2182, chapitre 21 : 15 600 €
- Article 2183, chapitre 21 : 1 000 €
- Article 2158, chapitre 21 : 3 200 €
- Article 2131, chapitre 21 : 5 335 €

Soit un total de 25 135 €.

Le conseil municipal accepte les propositions ci-dessus à l'unanimité.

Présentation du projet de budget :

M le Maire présente le projet de budget établi par la commission « finances » en date du 23 février et notamment les dépenses d'investissement.

Concernant l'acquisition d'un nouveau photocopieur, le conseil municipal demande qu'un deuxième devis soit établi pour pouvoir comparer.

Courrier de M et Mme Galoppin :

M le Maire donne lecture du courrier recommandé de M et Mme Galoppin qui manifestent leur opposition au projet de construction d'un atelier et d'un bureau au profit de M Chapalain Stéphane sur un terrain communal situé derrière la mairie pour y exercer son activité professionnelle, au motif que le terrain est en zone résidentielle. M le Maire se tient à la disposition de M et Mme Galoppin pour en discuter et présenter le projet qui en aucun cas n'a fait l'objet d'une décision pour le moment. M Chapalain n'a fait qu'une demande de renseignements auprès de la mairie.

Site internet mairie :

La commission « informations, communication » se réunira le jeudi 11 mars à 19h afin d'avancer sur le projet.

Défense incendie :

M le Maire informe l'assemblée que le schéma du projet doit être au préalable adressé aux pompiers. M le Maire et M Pupin ont répertorié les lieux où des bâches seraient susceptibles d'être implantées.

Val de Maizet : abandon de la canalisation avec aspiration dans l'Orne. Projet d'installer une bâche sur le parking de la salle du val de Maizet.

Route du Val de Maizet vers Amayé : la maison de M Prud'homme dispose d'une réserve d'eau sous l'habitation. Si la contenance est correcte, une canalisation pourrait être mise en place.

Château : un rendez vous est pris avec M Foisil pour l'éventuelle mise en place d'une bâche sur sa propriété.

Route de la Fontaine : demander une réserve foncière d'environ 800 m2 à un propriétaire qui vend son terrain afin d'y poser une bâche.

Chemin de Cautru : pas de défense. Se situe entre la limite de Maizet et de Sainte Honorine du Fay. La parcelle de Mme Guillaume serait appropriée pour y mettre une bâche.

Concernant la Ferme des Prés et le Val de Viard, M le Maire a rendez vous avec les propriétaires pour évoquer le sujet.

Une prise de contact sera également faite avec tous les propriétaires susceptibles d'être concernés. Les bâches sont remplies par la SAUR. Un chiffrage du projet va être réalisé et les demandes de subvention au titre de la DETR (Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux) et de l'APCR (Aide aux Petites Communes Rurales) seront ensuite demandées.

Questions diverses :

1. Lors du déménagement de la mairie, des archives très anciennes ont été retrouvées et notamment le cadastre paroissial, document très rare, daté de 1791. Les archives départementales du Calvados ont emporté le cadastre pour le numériser et ont proposé à la commune d'adresser la photo numérisée et de conserver l'original en leurs locaux. Le conseil municipal est favorable à cette démarche.
2. Assainissement des lfs et Vayande : Suite à un problème de personnel à la communauté de communes, le dossier n'a pas avancé. L'appel d'offres sera publié semaine 10. Le choix des entreprises se fera au conseil communautaire d'avril pour un démarrage des travaux début juillet.
3. Campagne de vaccination : proposition de la commune d'Amayé d'ouvrir la vaccination aux personnes de plus de 75 ans de Maizet. 9 personnes de Maizet ont accepté de participer à cette campagne qui doit avoir lieu courant mars.
4. Projet association : sur le sondage réalisé, 17 personnes seraient intéressées.
5. La commission « travaux » s'est réunie avant le conseil concernant la sortie du presbytère. Elle a décidé de faire une demande de devis pour éventuellement rabaisser le mur.

Séance levée à 20h30.